
Lettre du général Dugommier, chef de l'armée des Pyrénées-Orientales au comité de salut public, lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du général Dugommier, chef de l'armée des Pyrénées-Orientales au comité de salut public, lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 368-369;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22282_t1_0368_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

sur les vils satellites du despotisme, ils reprirent les positions et les batteries.

Le général Lemoine, quoique depuis quelque temps affaibli par la fièvre, prouva par son ardeur et son activité que, pour servir la patrie, le républicain retrouve ses forces et sa vigueur : il eut son chapeau percé d'une balle qui lui effleura la tête.

La troisième colonne de l'ennemi était en observation devant la brigade du général Mirabel. Augereau lui envoie l'ordre de l'enfoncer et de tourner les troupes qui attaquaient la brigade de Lemoine. Mirabel part, renverse tout ce qui veut lui résister, et tombe, blessé mortellement, à la tête de ses frères d'armes, qui chérissaient autant qu'ils estimaient un général aussi républicain que brave. Sa mort fut aussitôt vengée, si des flots d'un sang impur pouvaient racheter une goutte d'un sang si cher à la patrie.

La déroute des Espagnols fut complète; 2 500 esclaves mordant la poussière, le reste se dérochant par la fuite au cri terrible de *Guerre à mort* ! attestent la victoire complète des républicains.

Le général Augereau, présent partout, donne ses ordres avec le sang-froid du général, et se porte au milieu des dangers avec le courage du républicain, il fut atteint de 2 balles, dont heureusement les blessures ne sont pas dangereuses. L'adjudant général Bayrand fut aussi blessé, ainsi que Samson, capitaine du génie, et plusieurs chefs de bataillon, à la tête de leurs corps. Généraux, officiers, volontaires, tous se battirent avec un courage digne des défenseurs d'une si belle cause, et scellèrent de leur sang une victoire aussi glorieuse qu'utile aux triomphes de la République. Salut et fraternité.

Signé SOUBRANY, MILHAUD.

Le général en chef de l'armée aux représentants du peuple composant le comité de salut public.

Au quartier général du Boulou, le 28 thermidor l'an 2^e de la République française une et indivisible.

Citoyens représentants, l'armée des Pyrénées-Orientales vient de prouver que, si les Français sont terribles dans l'attaque, ils ne sont pas moins redoutables dans la défense. Depuis près de 3 mois, le perfide La Union rassemblait toutes ses forces, tous ses moyens, pour nous obliger de lever le blocus de Bellegarde et pour ravitailler cette place; les signaux de détresse qu'elle ne cesse de répéter ont hâté l'exécution de ses desseins.

Le 26 thermidor, à 2 heures du matin, l'armée espagnole, accrue des garnisons de l'intérieur, d'un ramas de paysans et d'étrangers, formant ensemble 50 000 hommes, parut devant les postes principaux de notre armée. Au même instant la droite et la gauche furent attaquées, ainsi que la partie littorale du col de Bagnoles; mais c'est à Saint-Laurent de la Monga, dont la possession lui aurait facilité l'approche du col de Porteil et le ravitaillement de Bellegarde, c'est à notre droite, qu'elle voulait enfoncer pour couper notre ligne et nos communications

ultérieures, que s'attacha particulièrement cette multitude d'ennemis. Vingt mille hommes se jetèrent, à la faveur de la nuit sur le camp de Terrade, occupé par la brigade de Lemoine, et sur 2 bataillons de chasseurs défendant la droite de Saint-Laurent. La surprise, la confusion, suites inséparables de l'obscurité, firent d'abord céder à la supériorité du nombre quelques-unes de nos positions; l'ennemi même s'était emparé de nos batteries avancées. Les approches du jour changèrent la face du combat, l'un des plus longs et des plus terribles qui se soient livrés depuis la guerre de la liberté contre la tyrannie.

L'Espagnol, déjà enorgueilli de quelques avantages, s'est vu arracher des mains la victoire, toujours fidèle à nos frères d'armes. Il était cependant midi que l'ennemi tenait encore : on se battait corps à corps; la baïonnette, le sabre, les quartiers de roche lancés du haut des montagnes faisaient justice des violateurs de la capitulation de Collioure, et lavaient dans leur sang les outrages faits à la République. Le général Augereau ordonne un mouvement décisif; la brigade de Mirabel doit forcer à la baïonnette la ligne de l'Espagnol sur les hauteurs de la Fonderie; elle se réunit à 3 bataillons du général Lemoine, dans la gorge qui sépare la Monga du village de Terrade; elle marche sur ce village pour couper l'ennemi; le reste de la division s'élance; le cri de *Guerre à mort* ! qui déjà s'est fait entendre, retentit dans tous les rangs. L'Espagnol fuit; il est arrêté dans sa retraite par les troupes du brave Mirabel, qui, furieuses d'avoir perdu leur chef, ne font plus de quartier; il est pris en flanc par les chasseurs, en tête par la réserve de la Monga; il est battu, il est poursuivi de toutes parts. Les soldats vêtus de rouge sont des Anglais aux yeux des républicains; ils sont taillés en pièces. La lassitude et la nuit mettent seules un terme aux succès de nos armes, et l'Espagnol ne remporte encore une fois, de ses efforts, que la honte, la terreur et la défaite.

D'après le rapport du général Augereau, 2 500 ennemis, dont un maréchal de camp et plusieurs officiers de marque, sont restés sur le champ de bataille qu'ils avaient un moment usurpé. Cent hommes seulement, la plupart étrangers, ont obtenu la vie de quelques-uns de nos tirailleurs, dont ils sont parvenus à émouvoir la pitié. Nous avons eu de notre côté environ 600 blessés, et nous avons perdu 187 frères d'armes, parmi lesquels nous avons tous à regretter le général Mirabel, tué à la tête de sa brigade, qu'il avait toujours conduite à la victoire.

Tels sont les glorieux événements qui ont signalé la droite de l'armée; c'était aux vainqueurs de la Monga à la bien défendre : la même énergie, la même intrépidité qu'ils avaient montrées le 30 floréal, il les ont déployées le 26 thermidor.

La division de gauche a suivi leur exemple; elle a poussé l'ennemi devant elle; elle l'a forcé à se retirer en désordre et ses tirailleurs lui ont enlevé une pièce de canon. Nous n'avons pas été moins heureux au col des Frères, devant Bagnoles. Le 1^{er} bataillon du Tarn et les grenadiers

des Bouches-du-Rhône, pressés par des forces supérieures, ont repoussé à coups de baïonnette un débarquement soutenu par des chaloupes canonnières, et mis également en fuite une colonne d'ennemis qui les attaquait par les hauteurs.

Je ne vous citerai point encore les actions d'éclat, les traits de valeur et d'héroïsme qui ont caractérisé mes frères d'armes dans cette journée à jamais mémorable. J'attends des détails; je suis occupé à les recueillir, et je remplirai mon devoir en offrant incessamment à la Convention le nom des guerriers qui ont acquis le plus de droits à la reconnaissance nationale. Ce que je puis vous assurer, en rendant hommage à la vérité, c'est qu'il y a eu émulation d'efforts, de courage et de dévouement entre les généraux, les officiers et les soldats républicains, et que tous ont bien mérité de la patrie.

Les généraux de division Sauret et Augereau ont été blessés en partageant les périls de leurs frères d'armes; mais heureusement leurs blessures sont légères. Salut et fraternité.

Signé DUGOMMIER

BARÈRE : Après lecture de ces lettres, la reconnaissance publique réclame de ne pas laisser sans récompense civique les services et la mémoire du général Mirabel; sa voix a toujours été entendue dans cette enceinte; il avait toujours conduit sa brigade à la victoire; c'est un témoignage public qui lui est rendu par le général en chef Dugommier et par les représentants du peuple. Vous vous rappelez que, dans la journée du 26 thermidor, la troisième colonne espagnole était devant la brigade du général Mirabel; il reçoit ordre de l'enfoncer et de tourner les troupes qui attaquaient la brigade de Lemoine. Mirabel voit un péril évident; mais le courage national et l'intérêt de la République l'appellent; il part, il renverse la colonne ennemie et tombe au milieu du choc, blessé mortellement. Cette mort ne fait qu'augmenter l'énergique fureur des soldats que l'ombre de ce général estimé commandait encore, sa mort est vengée, les Espagnols mordent la poussière.

Nous vous proposons d'écrire le nom de Mirabel sur la colonne du Panthéon. Les honneurs rendus à la cendre des patriotes ne peuvent corrompre celui qui en est l'objet, et vous avez déjà donné pour cette même armée les témoignages de la reconnaissance nationale.

Quant à l'armée, vous décrèterez, suivant l'usage honorable qu'ont maintenu tout à tour les diverses armées de la République, que celle des Pyrénées-Orientales a bien mérité de la patrie, et que les nouvelles preuves de son courage et de son patriotisme seront imprimées dans le bulletin de correspondance et envoyées sur-le-champ aux autres armées de la République. C'est vous, citoyens qui, par des encouragements nationaux, avez centuplé le courage, électrisé les armées, et affermi la République

par les armes, tandis que vous l'organisez par vos lois (1).

[BARÈRE] propose et la Convention rend le décret suivant :

ARTICLE I^{er}. L'armée des Pyrénées-Orientales ne cesse de bien mériter de la patrie. Les nouvelles officielles de la journée du 26 thermidor seront insérées dans le bulletin de correspondance, et envoyées sur-le-champ aux autres armées de la République.

ARTICLE II. Le nom du général Mirabel sera inscrit sur la colonne du Panthéon (2).

41

Au nom du comité de Législation, la Convention nationale rend les trois décrets suivants :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de Législation, sur la pétition de François Edeline, tendante à obtenir l'annulation d'un jugement du tribunal criminel du département de la Somme,

Déclare nul et comme non avenu le jugement du tribunal criminel rendu le 15 thermidor dernier contre François Edeline, ainsi que toute la procédure qui l'a précédé.

Ordonne en conséquence que ce citoyen sera remis en liberté et que les marchandises saisies chez lui par le comité de surveillance d'Amiens lui seront restituées.

Le présent décret ne sera point imprimé; il en sera envoyé une expédition à l'accusateur public près le tribunal criminel du département de la Somme (3).

OUDOT, au nom du comité de Législation : François Edeline, demeurant à Amiens, fait le roulage sur les routes de Normandie et de Flandre. Le comité de surveillance est venu chez lui les 16 et 23 prairial; il a fait la visite des objets qu'il avait en entrepôt pour les faire parvenir à leur destination. Il y en avait qui y étaient depuis 3, 6, 8 et 10 jours; mais il y avait aussi 2 balles de rapatelles ou de crins destinés à faire des bluteaux ou cribles à passer la farine, qui étaient chez lui depuis un an, ainsi que 20 balles de peaux.

On a dressé procès-verbal de ce fait; on a arrêté Edeline, et il a été traduit devant le directeur du jury, comme ayant contrevenu à la

(1) *Bⁱⁿ*, 5 fruct.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 559-564, 565; *Débats*, n° 701, 73-75; n° 702, 77-81; *J. univ.*, n° 1733, 1734; *M.U.*, XLIII, 93-94; 101-104; *J. Paris*, n° 600; *F. de la Républ.*, n° 414; *J. Fr.*, n° 697; *J. Mont.*, n° 115; *Ann. R.F.*, n° 263, 264; *J. Perlet*, n° 699; *Rép.*, n° 246; *C. Eg.*, n° 734, 735; *Gazette fr^{ise}*, n° 966; *Ann. patr.*, n° DXCIX; *J.S.-Culottes*, n° 554.

(2) *P.-V.*, XLIV, 64. Rapport de la main de Barère (C 317, pl. 1278, p. 32). Décret n° 10 523.

(3) *P.-V.*, XLIV, 64-65. Rapport de Oudot (C 317, pl. 1278, p. 33). Décret n° 10 508.